

*L'ESS, un levier au service de la résilience
des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)*

La Métropole Aix-Marseille-Provence

Un territoire marqué par des inégalités structurelles et une
relation de défiance entre institutions et habitants :
la nouvelle approche des acteurs publics territoriaux



Monographie réalisée par :

Lolita Augay
Claire Bailly
Orane Lemaître

Tutorée par :

Anne Sauvayre, responsable d'études chez FORS-Recherche sociale

Recherche Année scolaire 2020-2021
Juin 2021

Avec le soutien de :

Sommaire

I. Carte d'identité du territoire	3
La Métropole AMP en chiffres	3
La Métropole et l'ESS : une jeune collectivité qui développe des modes de gouvernance ingénieux	4
Zoom sur Marseille et ses QPV : une population particulièrement jeune et des quartiers enclavés	5
II. L'ESS dans les QPV de Marseille face à la crise : la nouvelle approche des acteurs territoriaux et le déploiement de réseaux de solidarité	6
Les QPV marseillais pendant la crise : des indicateurs au rouge et des acteurs de terrain surmenés	6
État des lieux : une politique en gestation dans un contexte marqué par la défiance à l'égard de la puissance publique	7
État des lieux : un écosystème ESS en structuration	8
Des acteurs relevant de l'ESS en réponse aux besoins d'insertion, de formation au numérique, et de contribution à la résilience alimentaire des QPV	11
La nouvelle approche des collectivités territoriales	13

I. CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

La métropole Aix-Marseille-Provence

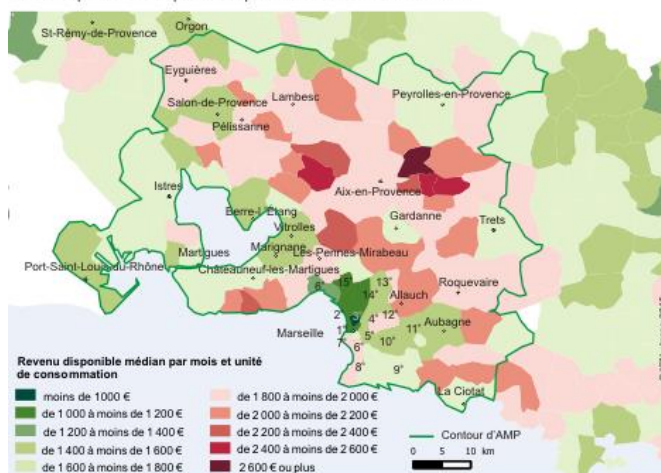
Statut : Métropole
Situation géographique : région Provinces-Alpes-Côte d'Azur, départements des Bouches-du-Rhône, du Var (Saint-Zacharie) et du Vaucluse (Pertuis)
Siège : Marseille
Communes principales : Marseille, Aix-en-Provence, Aubagne, Marignane, Vitrolles
Superficie : 3 173 km²
Nombre de communes : 92
Nombre d'habitants : 1 889 666 (2018)
Densité de population : 596 hab./km²
Taux de chômage : 15%
Nombre de QPV : 59
Nombre de personnes habitant en QPV : 300 000 habitants (16%)
Taux de pauvreté : 18,6% (2018)

La métropole Aix-Marseille-Provence est née de la fusion de 6 EPCI en 2016. La pluralité des réalités territoriales qu'englobe cette jeune collectivité constitue un véritable défi quant à la mise en œuvre d'une politique cohérente et inclusive. Pourtant, la crise sanitaire a révélé la capacité de la Métropole à centraliser les synergies et organiser les solidarités malgré son étendue et la carence de légitimité dont elle semblait souffrir auprès des habitants et habitantes.

Zoom : les QPV de Marseille

Situation géographique : préfecture des Bouches-du-Rhône et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Superficie : 240,62 km²
Population municipale : 863 310 (2017)
Population de l'agglomération : 1 560 867 (2017)
Densité de population : 3 587,9 hab./km² (2017)
Taux de chômage (15 à 64 ans en 2017) : 17,7%
Nombre de QPV : 35
Nombre de personnes habitant en QPV : 225 000 personnes (26% de la population)
Taux de pauvreté : 26% (2018)

Revenu disponible médian par mois et par unité de consommation en 2012



1

La Métropole et l'ESS : une jeune collectivité qui développe des modes de gouvernance ingénieux

Le Contrat de ville intercommunal Marseille Provence a été signé le 17 juillet 2015 pour la période 2015-2022. Il fait le lien entre la politique de la ville et les initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire et du renouvellement urbain. Son but est de mettre en valeur le capital humain des quartiers prioritaires de la ville dans le développement économique local et métropolitain, tout en changeant le regard sur ces quartiers qui disposent d'une main d'œuvre abondante et jeune, favorable au tissu économique local. Il entend faire émerger des actions pérennes par le biais d'entreprises d'insertion et mobiliser les différents outils existants, tel que le DLA – le Dispositif local d'accompagnement de l'ESS, mais précise que le développement économique n'est pas suffisant : des transversalités doivent être créées entre l'emploi et d'autres dispositifs dédiés à d'autres thématiques.

L'hétérogénéité de ce territoire, dont la politique commune est encore en gestation, se reflète dans les inégalités qui touchent les revenus inter-communaux. La ville de Marseille concentre des poches de pauvreté dont l'ampleur est incomparable à celle des QPV d'Aix-en-Provence et les inégalités pourraient être amenées à se renforcer dans les prochaines années du fait des conséquences de la crise.

Le Lab des Possibles et la réponse à la crise

Préoccupée par la situation critique des QPV de Marseille, une équipe de la Métropole a développé, en 2020, un outil d'action publique transversal : le **Lab des Possibles**. Issue d'une dynamique d'acteurs désirant fortement contribuer au renouvellement de l'action publique, cette initiative a pour vocation de **mobiliser les méthodes de l'ingénierie sociale afin d'esquisser des plans d'action multi-partenariaux à destination des QPV**. L'équipe municipale aux commandes de cet outil revendique une approche multi-partenariale et transversale qui **lui a permis, dans l'urgence, de viabiliser un large système de distribution alimentaire**.

200 acteurs associatifs et institutionnels ont été mobilisés par la Métropole pour mettre en place un système de distribution sur 180 sites à travers 16 villes. Au total, **70 tonnes hebdomadaires de fruits et légumes issus des stocks que les agriculteurs de l'Ouest** de la Métropole n'arrivaient pas à écouler ont été distribuées aux ménages dans le besoin.

Les réflexes de solidarité ont poussé les agents de la Métropole à dépasser leur fonction et, de ce fait, le fonctionnement en silos. Cette approche justifie que la Métropole n'ait pas de politique exclusivement consacrée à l'ESS, considérant, depuis la crise, que **les sujets transversaux tels que l'ESS en appellent à des modes de gouvernance eux aussi transversaux et décloisonnés**. Malgré la taille de cette intercommunalité, la crise a révélé le rôle structurant de la Métropole à travers son potentiel fédérateur et son volontarisme à mettre en œuvre une politique multi-partenariale et horizontale.

Marseille est une importante ville-carrefour du sud de la France qui, depuis l'Antiquité, rayonne dans l'espace méditerranéen, notamment grâce à son **activité portuaire**. La ville a été marquée par des vagues d'**immigration massives** dans les années 1960, qui ont justifié la construction de grands ensembles, supposés être provisoires, par la municipalité. Ces **grands ensembles** concentrent aujourd'hui des formes de précarité plurielles et qui s'interpénètrent, de telle sorte que les QPV marseillais présentent des indicateurs inquiétants.

- En 2013, 36,7% de la population des QPV de Marseille a moins de 25 ans
- En 2013, un ménage sur deux est sous le seuil de pauvreté
- 23% du parc locatif est classé PPPI (parc privé potentiellement indigne). Ce chiffre s'élève jusqu'à 50% dans le 3ème et le 15ème arrondissement.
- Le taux de chômage s'élève à 28%

Aujourd'hui, **la moitié de la population des quartiers de la politique de la ville de la région est concentrée dans les quartiers Nord de Marseille** (13e, 14e, 15e, 16e) et dans le centre-ville (1e, 2e, 3e, 6e, 9e, 10e, 11e, 12e). La ville continue de faire face à des problématiques de logement : son parc de logement social (23%), insuffisant, ne saurait en effet accueillir les 75% des habitants et habitantes qui y sont éligibles. Selon l'Observatoire des inégalités, Marseille est l'une des villes les plus inégalitaires de France, avec un coefficient de Gini de 0,436, par rapport à une moyenne nationale de 0,292 en 2015 : le revenu moyen des 20% les plus riches était 5,4 fois supérieur au revenu moyen des 20% les plus pauvres en 2015.

Les jeunes, les étrangers et les familles monoparentales sont surreprésentés dans les QPV de Marseille. Les écarts entre les QPV et le reste de la ville sont globalement plus préoccupants pour les quartiers Nord : ils subissent un **enclavement important, dû à une moindre couverture en transports en commun et des coupures urbaines**, l'accès aux agences pôles d'emploi et au centre-ville est donc d'autant plus complexe. Dans les quartiers Nord, où l'enclavement géographique constitue pourtant le premier frein à l'emploi, la lenteur des travaux censés relier ces quartiers au centre-ville alimente un sentiment d'abandon : la station de métro Capitaine-Gèze, censée faciliter la vie de 150 000 habitants et habitantes de ce QPV, a été livrée en 2020 soit avec 6 ans de retard. Depuis la Castellane, le trajet pour se rendre au centre de la ville est d'une durée de 40 à 50 minutes, incluant 10 à 12 minutes de marche. À ces retards se sont ajoutés ceux des opérations de renouvellement urbain. Malgré la mise en œuvre dès les années 1990 de certains dispositifs censés renforcer l'attractivité économique des quartiers Nord (implantation de ZFU en 1997 et 2004), l'enclavement de ces quartiers constitue, aujourd'hui encore, un frein symbolique et opérationnel au développement du territoire.

On y constate également une surmortalité (+40% dans le 16ème, +14% dans le 15ème) qui témoigne de l'ampleur des problèmes de santé publique et d'inégalités dans l'accès au soin. Si ces chiffres témoignent d'une fracture sociale entre le nord et le sud, il ne faut pas oublier l'existence de quartiers centraux paupérisés ; aussi, les quartiers prioritaires marseillais du Nord présentent des situations socio-économiques diverses et ne forment donc pas une entité homogène.

¹ Chiffres de l'INSEE, 03/05/2016, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019628>

II. L'ESS DANS LES QPV DE MARSEILLE FACE À LA CRISE : LA NOUVELLE APPROCHE DES ACTEURS TERRITORIAUX ET LE DÉPLOIEMENT DE RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ

1 Les QPV marseillais pendant la crise : des indicateurs au rouge et des acteurs de terrain surchargés

Tous les acteurs interrogés ont souligné le caractère alarmant de la situation dans les QPV de Marseille où le tissu économique dépend largement d'activités informelles, de travail au noir et d'une sur-représentation des auto-entrepreneurs et des contrats précaires.

Une situation particulièrement préoccupante chez les jeunes

Alors que la jeunesse des quartiers prioritaires se trouvait déjà en grande difficulté, sa situation s'est aggravée après avoir subi trois confinements et la mise à l'arrêt de l'économie, et ce malgré la mobilisation du Fonds d'Aide aux Jeunes. Les jeunes de ces quartiers souffrent déjà de discrimination et ont souvent recours à des formes d'emploi précaires, sous le mode de l'auto-entrepreneuriat (chauffeur de VTC, livreur, ...). Face à la difficulté, renforcée par la crise, de trouver un emploi, on assiste ainsi à Marseille à un renforcement de l'économie informelle, illégale voire criminelle. Les réseaux de drogue, visibles dans l'espace public, rendent délicate l'intervention des institutions et sont à l'origine de tensions dans le voisinage. Dans ce cas de figure, les acteurs sociaux réalisent un travail important de repérage et de prévention auprès des jeunes et des familles. À cet égard, la coordinatrice Enfance et famille du centre social de l'Estaque fait état du développement préoccupant de réseaux de prostitution de mineures et d'une aggravation des problèmes de santé publique autour de la consommation de drogues et d'alcool. **Prévenir et guérir ces situations, assurer une continuité pédagogique et des conditions favorables pour un retour à la scolarité, favoriser l'insertion professionnelle de ces jeunes** constituent des enjeux prioritaires de la politique de la ville, à l'issue de cette crise, et ce d'autant plus dans les QPV de Marseille, caractérisés par la jeunesse de leur population.

“Dans le quartier, on s'est vite rendu compte que la crise sanitaire qui a débuté en 2020 se doublait d'une crise sociale. Les gens du quartier avaient faim, ils étaient dos au mur et devaient choisir : il fallait soit payer le loyer, soit la nourriture.”

Sylvain, en charge de la communication de l'Après-M

« Après le confinement, les enfants avaient du mal à comprendre la différence entre le réel et le virtuel et gérer les réseaux sociaux, d'autant plus que les enfants des quartiers sont plus enclavés. De plus, ils ont un accès limité aux loisirs et un logement plus précaire. Ces situations d'isolement et la fermeture des associations de loisirs ont été catastrophiques pour l'apprentissage de la sociabilité chez ces jeunes : en parallèle des parents et des professeurs, il faut un espace pour apprendre la discipline. Les activités sportives ou de groupe jouaient ce rôle de tiers ».

Carine Antiq, cheffe du service éducatif d'Addap13, structure spécialisée dans l'aide sociale à l'enfance, la prévention spécialisée et l'accueil de mineurs non accompagnés.

Le numérique : un besoin urgent de matériel et de formation pour la continuité pédagogique et l'accès aux droits

La fracture numérique s'est manifestée et a affecté le quotidien des habitants et habitantes de QPV sous plusieurs formes pendant la crise : tout d'abord, le manque d'outillage et la non-maîtrise des outils informatiques de certains ménages ont rendu difficile (si ce n'est impossible) la continuité pédagogique pour les jeunes scolarisés. Les étrangers et habitants ne maîtrisant pas la langue française ont également beaucoup souffert de cette période de digitalisation forcée et de la fermeture des services

de proximité. S'est ainsi posée, de manière prégnante, la question de l'accès aux droits et notamment aux prestations sociales.

Les centres sociaux, des acteurs invisibilisés pourtant centraux

Il apparaît essentiel que les élus et partenaires soient sensibilisés à ces réalités, qui implique un accompagnement spécifique : penser la résilience territoriale à l'échelle de ces quartiers - marqués par des formes de précarité qui se renforcent entre elles - suppose de penser, en parallèle, l'action sociale et implique de ce fait de toujours se concerter avec les acteurs de terrain (éducateurs, structures de l'insertion, centres sociaux, CAF) en amont et pendant l'élaboration de dispositifs ou de politiques publiques. Néanmoins, une salariée du centre social de l'Estaque, à Marseille, souligne le fait que les centres sociaux sont saturés et continuent à agir dans l'urgence : très concrètement, l'urgence de la situation sociale ne leur laisse pas le temps de se consacrer à la réflexion et à la construction de nouveaux modes de gouvernance. Malgré l'ambition, affirmée par le délégué de la Fédération des Centres sociaux des Bouches-du-Rhône, d'encourager ses adhérents (23 des 50 centres sociaux marseillais) à se diriger vers des modes de gouvernance et des partenariats plus innovants, l'heure est toujours à la gestion de la crise et il est difficile de demander à ces structures saturées et financièrement en difficulté de faire preuve d'innovation.

Cette saturation des centres sociaux témoigne, d'une part, de l'explosion des situations difficiles dans les QPV et, d'autre part, d'une pression de plus en plus grande de la part de l'État sur le budget des collectivités territoriales. Si un réseau inspirant de solidarité s'est spontanément tissé entre les collectivités et les acteurs de terrain pendant le premier confinement, ces derniers subissent de plein fouet les baisses de dotations, ce qui alimente un sentiment de défiance peu propice au développement de réseaux de collaboration sur le long terme. La Fédération des Centres sociaux a embauché une personne à temps plein pour consolider son réseau de partenaires, notamment dans l'ESS, volonté renforcée par des relations de plus en plus aplanies par une municipalité volontariste vis-à-vis des structures relevant de l'action sociale et de l'ESS. Cette fonction servira notamment à répondre aux exigences administratives des partenariats, dont les partenaires publics, pour lesquels la lourdeur des dossiers à remplir est perçue comme problématique pour des acteurs de terrain déjà surchargés.

“Une salariée du centre social va bientôt être mutée car on ne peut plus financer son poste. Elle est présidente d'une association de quartier et travaille énormément avec les familles, sur le terrain. Tout le monde regrette son départ ; elle avait réussi à construire un dialogue avec le réseau de drogue du quartier. C'est scandaleux : il n'y a pas assez de postes dans les centres sociaux et nous ne sommes pas reconnus ; nos salaires sont très bas. On ne parle d'ailleurs jamais des acteurs sociaux dans les médias. Sans les acteurs de l'aide alimentaire, de l'aide à la personne, les services de proximité à la base du lien, tout s'effondrerait.”

Nadia Chaher, coordinatrice au centre social de l'Estaque (15^{ème}), enfance, prévention spécialisée et accueil de mineurs non accompagnés.

2

Les principales mesures d'urgence mises en œuvre par les pouvoirs publics pour faire face à la crise

Des mesures ont été déployées pour faire face à l'urgence.

- **Le plan de relance** : 3 milliards d'euros pour la ville de Marseille. La cohésion sociale et territoriale est parmi ses principaux objectifs : avec la Seine Saint-Denis (93), les quartiers prioritaires de Marseille sont la priorité du gouvernement. 2 milliards vont servir à la rénovation du parc pour attirer des ménages à plus hauts revenus. La Caisse des dépôts a participé au financement du plan de relance (logement, cohésion sociale, Plan d'urgence).
- Avec la **Banque des territoires** et la **Caisse d'Épargne CEPAC** : 45 millions d'euros pour la région Sud. Le fonds COVID-Résistance (44 millions d'euros) et le **fonds ESS'OR** (1 million

d'euros), **qui a permis d'aider une dizaine de structures de l'économie sociale et solidaire** dont les aides de droit commun peinent à assurer le financement.

- Pour aider les jeunes qui se trouvent en situation de précarité croissante : 568 000 € pour le département des Bouches-du-Rhône, afin de soutenir les actions des associations qui œuvrent auprès des moins de 25 ans.

Pour répondre aux besoins urgents des quartiers prioritaires pendant la crise sanitaire, les acteurs territoriaux ont déployé quatre mesures phares.

- Le département et la métropole ont assuré une **stratégie d'urgence alimentaire** en direction des familles les plus précaires sur l'ensemble des QPV métropolitain : l'aide alimentaire quotidienne a été doublée. Les crédits municipaux alloués habituellement à l'organisation d'événements sportifs et culturels ont été consacrés à l'aide des quartiers prioritaires : 1 million d'euros a permis de renforcer les dispositifs d'urgence pour les personnes les plus vulnérables de la métropole en augmentant par exemple les moyens humains des services de maraude alimentaire. La métropole s'est appuyée sur 160 acteurs dont l'Addap13 et le réseau logistique de Pain et partage pour distribuer des paniers solidaires : sept tonnes de fruits et légumes frais par semaine ont été livrés aux familles pendant quatre semaines à la fin de l'année 2020, soit 7700 paniers.
- Une aide exceptionnelle a été mise en place dans le cadre du **Fonds de Solidarités Logement** pour lutter contre l'endettement locatif lié au premier confinement.
- La métropole a débloqué des fonds pour lutter contre la précarité des jeunes grâce au **Fonds d'Aide aux Jeunes pour les 18/25 ans**.
- Un **Plan d'urgence numérique** a permis d'assurer la continuité pédagogique pour des élèves profondément affectés par la crise sanitaire. La métropole a lancé un appel aux dons pour distribuer des ordinateurs, des tablettes et des imprimantes aux familles les plus précaires.
- D'autres actions ont été menées, comme la subvention en nature de 43 000 couches à une association caritative du 3e arrondissement (Massilia couches system) dans une logique interacteurs entre associations, institutions et citoyens. L'accueil d'urgence a également été optimisé à destination des sans-abris et des femmes victimes de violence.

3 Etat des lieux : un écosystème ESS en structuration

Une histoire marquée par la défiance vis-à-vis de la puissance publique

Comme à l'échelle métropolitaine, l'écosystème de l'ESS et les réseaux de solidarité en QPV au niveau communal sont encore en gestation. Par la création d'un poste de chargé de mission à l'ESS, la nouvelle municipalité témoigne de son **volontarisme** en la matière.

Cependant, le sentiment de défiance des habitants et habitantes des quartiers populaires à l'égard de l'instance municipale reste prégnant : l'immobilisme des anciennes mandatures face à l'ampleur de la précarité qui affecte ces quartiers a été rappelé par l'effondrement des immeubles de la rue d'Aubagne, en 2018, dans le QPV du centre-ville. De ce sentiment d'abandon découle une volonté d'autonomie, qui se manifeste, au niveau de l'ESS, par l'**indépendance revendiquée** des structures associatives qui œuvrent sur le terrain. Très proches des habitants, des associations et collectifs comme l'**Après-M** ou encore **Pain et Partage**, se sont développés en réponse aux impératifs d'insertion, d'éducation populaire et de renforcement du lien social dans ces quartiers.

La solidarité : une ressource mise à l'honneur pendant la crise, qui ne demande qu'à se déployer

Au-delà des mesures d'urgence et des fonds débloqués par l'État et les collectivités pour faire face à une situation d'urgence, les solidarités entre acteurs de l'ESS et avec les habitants ont permis le maintien de cet écosystème. L'enjeu pour l'ensemble des acteurs sera dorénavant de matérialiser les réseaux de solidarité construits pendant la crise afin de construire une résilience territoriale sur le long terme. En recoupant les besoins mis en lumière par la crise, l'ESS est un modèle pertinent de pérennisation de ces activités qui s'exerçaient jusqu'à lors dans un cadre informel (garde d'enfants, mécanique, soutien scolaire, ...).

La politique volontariste mise en œuvre par la municipalité et la métropole peut partir du constat de l'ingéniosité collective des habitants et habitantes pour apporter un soutien logistique aux multiples associations qui animent la vie de quartier et créent du lien social autour d'activités productives.

Les collectifs d'habitants et habitantes œuvrant en QPV font remonter un manque de moyens financiers, logistiques (locaux, matériel) ainsi que la frustration de devoir rester dans la précarité pour contribuer à la solidarité du quartier. Des pratiques abusives en matière de droit du travail dans le milieu associatif ont été remontées dans le cadre de l'étude². Un point d'attention fort devrait être apporté sur le respect du droit du travail et le droit à une rémunération décente dans le cadre des projets, notamment ceux accompagnés par les incubateurs et accompagnateurs de l'ESS.

“ Sans la solidarité des autres structures, on n'en serait pas là. De manière générale, les gens s'entraident beaucoup dans le milieu de l'ESS : c'est encore plus frappant à Marseille, où l'on rencontre toujours quelqu'un qui travaille pour une association et qui est prêt à nous aider. ”

Johanna Malanda, co-fondatrice de Fabraka.

“ Au début de la crise, on a failli arrêter notre activité. Ce sont nos salariés qui ont dit non : ils ont été les premiers à vouloir assurer le travail. ”

Samuel Mougin, co-gérant de Pain et partage

“ Je les vois comme des secteurs ressources : c'est un territoire jeune et dynamique sur lequel la politique de la ville est déjà présente et le réseau d'acteurs est bien identifié, les habitants font preuve d'une créativité frugale, de solidarité et de générosité. On ne voit que la part d'ombre dans les médias, alors que la part de lumière est énorme ”

José Da Silva, co-fondateur du Lab' des Possibles

L'écosystème d'accompagnement à la création d'entreprise : levier de développement de l'ESS

Les structures d'accompagnement à la création d'entreprise constituent également un levier pertinent à mobiliser : face à l'explicite déficit de ce type de structures dans les quartiers Nord, l'incubateur **le Carburateur** a ainsi vu le jour en 2016 avec le soutien de la métropole. Ainsi, il accompagne chaque année environ **1200 porteurs et porteuses de projet**, et propose un hébergement dans leurs locaux pour une période de 3 ans. Peu de projets accompagnés se déclarent explicitement de l'ESS ; cependant, les entreprises ont la plupart du temps une visée sociale. De plus, des rencontres avec les collégiens et lycéens des établissements alentours sont régulièrement organisées au Carburateur, ce qui crée des synergies avec des entrepreneurs et contribue au dynamisme du territoire.

Il existe également, sur le territoire, un incubateur d'entreprises spécifiquement dédié à l'ESS, **Intermade**, qui porte le dispositif Fabrique à Initiatives, créé par l'Avise. L'incubateur collabore de plus

² Pour en savoir plus sur les conditions de travail dans le milieu associatif : Lily Zalzett, *Te plains pas, c'est pas l'usine: l'exploitation en milieu associatif*, 2020.

en plus avec des acteurs de terrain en QPV, notamment les centres sociaux, afin de lutter contre le parachutage. Une mesure d'impact de ces projets permettrait d'évaluer l'efficacité concrète de ces dispositifs d'accompagnement et ainsi accroître leur visibilité auprès de porteurs de projet plus diversifiés en QPV et des décideurs locaux.

4

Des acteurs relevant de l'ESS en réponse aux besoins d'insertion, de formation au numérique et de contribution à la résilience alimentaire des QPV

Au plus près des besoins et des spécificités de ces territoires en difficulté, le rôle des structures de l'ESS dans les quartiers est fondamental. Selon Sami Benfers, conseiller ESS à la mairie centrale, « *si la crise a montré que les associations pouvaient se démener et surpasser les pouvoirs publics de manière positive, elles doivent toutefois recevoir l'aide des élus : on ne peut pas compter entièrement sur elles. Les grosses structures de l'ESS peuvent faire de l'ombre aux petites associations et ne redistribuent pas forcément la richesse accumulée, le secteur doit être réformé. La place ne se fera pas pour les petits : il faut la prendre et intégrer les partis politiques pour que les choses changent* ». Le tissu des petites associations doit être valorisé, étant un véritable atout dans les QPV car leur réponse est rapide et adaptée aux besoins.

Insertion professionnelle

Sur le territoire marseillais, il existe un réseau dense et varié de structures relevant du domaine de l'insertion. On peut noter le dynamisme du réseau **Coorace**, qui fonctionne selon un modèle hybride en réunissant en son sein des structures d'insertion et des entreprises de l'ESS employeuses de personnes formées par les structures adhérentes. Une myriade d'associations se sont également créées pour répondre aux enjeux de l'insertion des publics fragilisés ou exclus de la sphère de l'emploi, tout en produisant des biens dans une dynamique écologique et en facilitant le positionnement des bénéficiaires comme acteurs de leur parcours. **Pain et Partage**, boulangerie solidaire à la tête du réseau **Bou'Sol**, et **Fabraka**, association qui organise des ateliers de couture à destination des femmes immigrées, en sont des exemples éloquentes.

Pain et partage

Association fondée au milieu des années 1990, cette **boulangerie solidaire** produit du pain bio, avec une farine issue des circuits courts, tout en employant des jeunes du quartier. Implantée dans le 15^{ème} arrondissement de Marseille, elle produit **8000 pains** de 400 grammes par jour, 7 jours sur 7 et emploie un total de **32 équivalents temps plein**. Forte de son expérience, la boulangerie s'est constituée en réseau afin d'essaimer ce modèle dans d'autres villes françaises. Organisé sous le nom **Bou'Sol**, le réseau s'est ainsi implanté à Montpellier, Calais et Bordeaux-Mérignac.

Alliant **insertion, démocratisation de l'accès à une alimentation saine, animation de la vie de quartier et éducation**, Pain et Partage est un exemple de résilience territoriale. La vision portée par Pain et Partage est éminemment intégrée et transversale : le **projet PASTIS** (pôle alimentaire solidaire territorial d'innovation sociétale), futur tiers-lieu d'alimentation durable dans les quartiers Nord, constituerait un tremplin pour créer d'autres activités dans l'alimentaire et l'agroalimentaire et des emplois inclusifs. Le projet serait implanté dans une zone d'anciens abattoirs, devant la barre d'immeuble Campagne Lévêque. Un symbole fort, selon le co-gérant de l'association, pour ce quartier qui ne bénéficie d'aucune valorisation patrimoniale.

Lutte contre la fracture numérique

Le numérique est un champ d'intervention sur lequel travaillent les acteurs de l'ESS, et ce d'autant plus face à l'urgence de la situation, dans un contexte de digitalisation forcée. La métropole prévoit à cet égard de créer des chantiers d'insertion pour réparer le matériel informatique donné aux collégiens et lycéens de la région. Le champ du numérique, en plus d'être un champ d'intervention urgent pour la **continuité pédagogique et l'accès aux droits**, est ainsi envisagé comme une **opportunité d'insertion** économique et de montée de compétences.

Passerelle numérique

Implantée à Château-Gombert sur le campus de l'école Centrale, l'association Passerelle Numérique forme de jeunes adultes en situation de précarité aux métiers du numérique : ils sont sélectionnés sur la base de la motivation. L'agencement pédagogique est adapté aux profils de chaque apprenant, accompagné sur une année scolaire.

Les projets en eux-mêmes ont participé à la mise en place de politique publique : le programme de tutorat Échange Phocéens a inspiré les Cordés de la réussite et l'association a même motivé la création de la Grande École du Numérique. Si Passerelle Numérique et ses intervenants portent des valeurs de justice sociale, de solidarité et de réussite, ils regrettent la forme d'appel à projet thématique, qui conduit parfois à une déconnexion avec le terrain et les valeurs sociales premières de l'ESS. Ce projet est soutenu notamment par Marseille Solutions, une structure d'accompagnement de projets ESS à fort impact.

Alimentation durable

La problématique de la résilience alimentaire dans les QPV est centrale et s'est posée bien avant la crise sanitaire et la mise en lumière d'un niveau préoccupant de précarité alimentaire : si la métropole se situe au cœur d'un vaste terroir agricole, la pauvreté des quartiers populaires se traduit par une alimentation de faible qualité et peu variée. L'accès à une alimentation saine, durable et de qualité est donc un enjeu majeur pour les quartiers prioritaires, certains QPV marseillais étant qualifiés de désert alimentaire urbain. Or, la crise a été un moment majeur pour l'agriculture urbaine et il s'agit désormais de maintenir cette dynamique en encourageant les projets locaux

“ Nos sujets ont été mis sur le devant de la scène grâce à la crise, qui s'est révélée être une opportunité pour que nos structures avancent, recrutent et lancent des projets. Il y a eu une prise de conscience importante : il faut relocaliser notre alimentation.”

Louis Roland, chargé de mission à la direction opérationnelle de la Cité de l'Agriculture

En 2019, le **Plan d'action d'agriculture urbaine (AU) de la métropole** est voté. Son but est de favoriser la production locale de produits frais et de sensibiliser aux enjeux de l'alimentation et de l'agriculture. L'activité agricole représente un levier d'insertion pertinent pour les personnes éloignées de l'emploi : elle favorise notamment la prise de confiance en soi et l'autonomisation des travailleurs à travers la production de fruits, de légumes et d'herbes. Le plan met à disposition 2 millions d'euros pour le développement de l'AU, dont 1,5 millions ont été dédiés à l'acquisition foncière de plusieurs terrains vacants. Les agriculteurs ont également, désormais, un tarif préférentiel pour l'eau. Ces fonds ont notamment permis le développement du projet Capricorne dans le 15^{ème} arrondissement ou encore des projets pilotes.

Plan d'action d'agriculture urbaine (AU) de la métropole AMP

En chiffres :

- 30 actions incluant la mise en place de dispositifs publics dont pourront bénéficier les initiatives d'agriculture urbaine de Marseille
- 40 hectares de terres mises ou remises en culture sur le territoire de Marseille
- 2,1 millions d'euros dédiés à l'agriculture urbaine en 2020

Ce plan porte deux projets emblématiques en QPV :

- **Terre de Mars**, micro ferme permaculturelle en maraîchage diversifié, doublée d'une activité de traiteur, de visites à la ferme et d'ateliers scolaires.
- **Le Talus**, ferme urbaine associative (micro-maraîchage bio) qui met en œuvre buvette, restauration, événements, visites, poulailler pédagogique et location de bacs potagers.

Le projet Capricorne (Cité de l'agriculture)

Créée en 2015, la Cité de l'Agriculture promeut l'accès à une alimentation durable par l'animation de réseaux, la mise en œuvre de projets concrets et d'achats collectifs en QPV. Dans le 15ème arrondissement, l'association loue 8500m2 de friche, dont 3500m2 sont mis en culture, dans le quartier des Aygalades pour un loyer de 800 euros par an contractualisés dans un bail de 10 ans. Les premiers résultats sont positifs, beaucoup d'habitants du quartier et de jeunes viennent y faire leurs courses tous les mercredis. Les maraîchers de l'association adaptent la production aux cultures et aux pratiques alimentaires du quartier, proposent des prix très accessibles et organisent des visites pour que les producteurs rencontrent les consommateurs. Si les ateliers de cuisine semblent avoir moins de succès, les programmes d'accessibilité et les visites pédagogiques sont une vraie réussite : elles permettent de mettre en relation des personnes qui se voient peu en raison d'une forte rupture culturelle. L'association collabore avec quatre centres sociaux pour réaliser des ateliers de sensibilisation aux changements des pratiques alimentaires, des programmes d'activité et la mise en place d'un projet **VRAC** (groupement d'achat collectif dans les QPV).

Pour pérenniser l'association, le directeur souhaite être indépendant des financements publics locaux en allant vers des financements pluriannuels, de l'Europe ou de l'État. À terme, l'association souhaite recruter des habitants du quartier.

Des initiatives citoyennes locales voient le jour au cœur des QPV. Ces espaces sont parfois peu denses : avec l'accord des bailleurs, il est possible d'installer quelques parcelles ou des poulaillers dans les interstices non bâtis. L'agriculture urbaine crée des interactions quotidiennes entre les habitants et renforce la cohésion sociale : jardinage, récolte, partage de graines et d'astuces, fabrication de petites infrastructures, repas cuisiné avec la production locale... Ces initiatives permettent également de verdir l'espace public, souvent homogène, bétonné et dégradé.

Terre d'entraide et de partage

Cette initiative démontre la force du projet micro-local : un habitant du 14^{ème} arrondissement a créé son association de maraîchage et d'horticulture en 2021. Devant son bâtiment et sur quelques parcelles cédées par le bailleur, il fait pousser des salades, des fleurs, des poireaux, de l'ail des ours et d'autres fruits et légumes. Avec sa femme et d'autres habitants, il s'occupe des potagers et des poulaillers disséminés dans le quartier. Yazid Bendaif est animé par la volonté de partager son savoir et son savoir-faire pour l'intérêt général : il participe à l'organisation des activités pédagogiques de l'Après-M et apprend aux enfants du quartier les bases du jardinage et de l'alimentation saine. Il est également en relation avec la Cité de l'Agriculture : il aide les personnes en charge du projet Capricorne en réalisant des aménagements pour la ferme urbaine.

5

La nouvelle approche des collectivités territoriales

La crise aurait toutefois permis à des acteurs divers de se rencontrer et de travailler ensemble. La réussite des projets repose sur la synergie entre les acteurs, un cercle vertueux d'animation locale et l'accompagnement des pouvoirs publics : selon le chef du service métropolitain à la politique de la ville, tout ne repose pas sur l'ESS et les habitants. Il souligne notamment l'importance d'évoquer la gouvernance partagée et la fédération dans les contrats de ville.

Pour lui, la crise a aussi démontré que *« l'ESS était déterminante dans la coproduction de réponses et de stratégies entre les acteurs associatifs et la métropole »*. Les équipes métropolitaines s'appuient notamment sur l'Uriopss pour définir les stratégies et produire des réponses plus adaptées aux terrains.

La crise a fait émerger une convivialité nouvelle au sein de la métropole et entre les différents acteurs. Un ensemble de directions se sont alliées pour répondre à l'urgence dans une **logique transversale nouvelle**. Cette **approche intégrée** a permis de dépasser les problèmes habituels liés à la spécialisation des directions du service public, qui agissent souvent de manière sectorielle. Les acteurs de terrain et les acteurs territoriaux se sont alliés : la métropole a sollicité la Fondation de France, la Fondation de Marseille et l'association Bou'Sol, Pain et partage pour la logistique et la distribution des paniers alimentaires. La crise a donc montré que dans l'urgence, les pouvoirs publics pouvaient témoigner d'une certaine résilience et mener des actions qui relèvent davantage de l'humanitaire. Ces solidarités nouvelles seraient la clé d'une résilience à long terme.

« Le plan alimentaire d'urgence et la crise ont vraiment été un catalyseur pour relier des acteurs qui, avant, ne se parlaient pas ».

« Pendant la crise, nous n'avons pas cherché à contraindre les associations : nous avons simplement réorienté les actions en fonction des besoins. La métropole a récemment développé une nouvelle approche de ces territoires : on ne travaille plus pour, mais avec les habitants et les associations, et on sort ainsi des logiques financeurs - financés ».

Stéphane Allegrini, chef du service Politique de la ville de la Métropole

“ La résilience, c’est la vraie mise en réseau de tous les acteurs de l’ESS, du public, du privé et des citoyens ; ce n’est pas l’addition de quelques projets économiques épars. On ne peut pas compter sur un plan Marshall pour sauver les QPV : il faut changer de posture, se serrer les coudes et faire réseau pour capter tous les financements possibles. Ainsi, on oriente les fonds vers des projets bien identifiés portés par les acteurs de l’ESS, qui ont comme première valeur le bien-être social.”

José Da Silva, co-fondateur du Lab des Possibles.

“ Les relations avec la métropole ont changé, et les choses se passent mieux qu’avant depuis l’élection de la nouvelle la municipalité. Avant, on recevait des financements mais il n’y avait globalement pas d’écoute. Aujourd’hui, on observe une volonté nouvelle de s’occuper des quartiers, mais il manque encore une mise en relation de tous les réseaux d’acteurs parallèles ”

Joseph Richard Cochet, délégué départemental de l’Union des Centres sociaux des Bouches-du-Rhône.

Les nouvelles dynamiques partenariales se matérialisent également au niveau communal. Le 9 juillet 2021, le projet d’acquisition par la mairie de Marseille des locaux du McDonalds de Saint-Barthélemy sera présenté au conseil municipal. Cette acquisition rend ainsi pérenne les activités de l’Après-M, fast-food social qui s’est spontanément implanté dans les locaux de la multinationale pour organiser des distributions alimentaires dans l’urgence du premier confinement. Cette déclaration est symbolique d’une nouvelle posture de la mandature, qui reconnaît la valeur et la puissance des réseaux de solidarité des quartiers Nord.

L’Après-M

L’ancien McDonald’s, reconverti en une **plate-forme solidaire** pendant le premier confinement, est une initiative symbolique de la solidarité des quartiers prioritaires marseillais. Les militants, soutenus par la municipalité, occupaient déjà les lieux dans un contexte de conflit social avec McDonald’s lorsqu’ils lancèrent un appel à la solidarité en mars 2020.

Grâce à des dons et des dizaines de partenaires associatifs, ils ont pu livrer environ **3500 colis alimentaires par semaine dans plus de 40 quartiers de la ville** et distribuer sur place, tous les lundis, des colis aux familles (entre 850 et 1200) qui se présentaient au fast-food. Ils remplissent également d’autres fonctions, comme la récolte de vêtements ou de produits pour enfants ; ils organisent des ateliers de jardinage pédagogique pour les enfants du quartier, des ateliers cuisine ou d’écriture musicale.

Le restaurant était un lieu de sociabilité emblématique dans ce désert économique du 14^e arrondissement où les cafés, les parcs et les services en général se font rares. Depuis le 2 juin 2021, l’ancien McDonald’s a été racheté par la municipalité, devenant un fast-food social coopératif, sous forme de SCIC. Face à la misère et à la précarité montante, ce centre logistique d’entraide citoyenne, lieu d’éducation populaire et véritable laboratoire d’ingénierie sociale et économique inspire plusieurs acteurs de terrain, qui ont souligné l’importance de ce projet innovant et ont recommandé son essaimage.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS DANS LES QPV DE MARSEILLE : PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

LES FREINS

- Des QPV enclavés
- Une forte rupture culturelle entre les habitants des QPV et le sud de la ville
- Le manque de lisibilité des dispositifs existants
- L'invisibilisation des petites associations qui peinent à recevoir des financements durables
- Un faible accompagnement public de l'ESS
- Des projets parachutés qui ne correspondent pas aux besoins locaux

LES LEVIERS

- Le développement des mobilités et le désenclavement des QPV
- Des initiatives qui favorisent la mixité sociale et qui recréent de l'urbanité
- Le développement de solutions adaptées aux besoins des QPV : des réponses à l'échelle ultra-locale (Lab' des possibles, Marseille Solutions, Intermade)
- La création d'emplois à partir d'une forte solidarité sur le territoire : formaliser l'informel
- Un changement d'approche important et un intérêt nouveau de l'équipe municipale et métropolitaine pour l'ESS et les QPV : de la verticalité à l'horizontalité des relations

Remerciements

Nous voudrions remercier les personnes suivantes pour leur collaboration à cette étude :

- **Stéphane Allegrini**, directeur de la politique de la ville à la Métropole AMP
- **Carine Antiq**, chef du service éducatif chez Addap13 (Prévention spécialisée)
- **Sami Benfers**, chargé de mission ESS à la mairie centrale
- **Muriel Bernard-Reymond**, directrice du Carburateur
- **Rheda Califano**, chargé de mission Cohésion sociale, politique de la ville, solidarité et innovation à la Métropole AMP
- **Nadia Chaher**, coordinatrice enfance et famille au centre social de l'Estaque
- **Joseph Richard Cochet**, délégué départemental de l'Union des centres sociaux des Bouches-du-Rhône
- **José Da Silva**, cofondateur du Lab' des Possibles
- **Clotilde Delattre**, coordinatrice chez Inter-Made
- **Ingrid Kandelman et Daniel Akpan**, Passerelle Numérique
- **Sylvain**, chargé de communication pour l'Après-M
- **Camille Mandel**, responsable développement chez Cap au Nord Entreprendre
- **Samuel Mougins**, co-gérant de Pain et partage
- **Louis Roland**, chargé de mission à la direction opérationnelle de la Cité de l'Agriculture
- **Johanna Malanda**, cofondatrice de Fabraka
- **Philippe Venance**, directeur de service chez Addap13 (AIAES)